



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – SEMTAN - RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGÉ, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Adrien PROUST, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-Claude FRADIN, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, René PACAULT à Jean-Claude BARRAUD, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Sébastien PARTHENAY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c25-12-2014-DE
Date de télétransmission : 23/12/2014
Date de réception préfecture : 23/12/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – SEMTAN - RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'article L 1524-5 du CGCT précise que « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur un rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société d'économie mixte ».

Considérant la création au 1er janvier 2014 de la Communauté d'Agglomération du Niortais, Considérant la substitution de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans la prise de participation au sein de la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération du Niortais (SEMTAN),

Cette société a pour objet l'organisation, l'exploitation et le développement de tous services publics et accessoirement privés de transport de voyageurs. Son capital est de 295 000 € soit 29 500 actions de 10 €.

Ses actionnaires sont :

- CAN pour 50.85 %
- La Ville de Niort pour 0.51 %
- TRANSDEV pour 34.06 %
- La Caisse d'Epargne Poitou-Charentes pour 6.78%
- La Société Inter Mutuelle Assistance pour 2.71%
- La Caisse Régionale Crédit Agricole des Deux-Sèvres Charente Maritime pour 0.68%
- La MAIF pour 2.71 %
- La MACIF pour 1.70%

Son conseil d'administration est composé de 9 membres dont 5 de la CAN désignés par délibération du 28 avril 2014.

Conformément à l'article L.1524.5, il est proposé une présentation du rapport de la SEMTAN pour l'année 2013.

Par ce rapport, les mandataires de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du conseil d'administration de la SEMTAN rendent compte des actions effectuées par la société ainsi que de sa situation financière.

Ce rapport fait apparaître plusieurs points marquants :

1) VIE DU CONTRAT:

- Dans le cadre du Contrat de Délégation de Service Public, en date du 24/08/2010 pour une durée de 6 ans du 1er septembre 2010 au 31 août 2016, un nouveau réseau a été mis en place le 4 juillet 2011.
- Un avenant n°3 a été signé le 27 mai 2013 concern ant :

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20141215-c25-12-2014-DE Date de télétransmission : 23/12/2014 Date de réception préfecture : 23/12/2014
--

- o Les modifications de la grille tarifaire au 1er janvier 2011
- o La prise en compte des impacts financiers liés au relèvement du taux de TVA passé de 5,5% à 7% au 1er janvier 2012,
- o L'intégration du décalage entre la hausse de tarif mise en œuvre au 1er juillet 2012 et la progression des indices de référence contractuels,
- o La prise en compte de l'évolution du contexte socio-économique général de l'agglomération niortaise, et perspective d'ajustement de la tendance de fond de progression du trafic du réseau,
- o La prise en compte des impacts financiers des modifications d'offre intervenues en juillet 2011 pour 2011 (suite à la provision passée dans l'avenant 2) et 2012,
- o Les incidences financières des différentes évolutions décrites ci-dessus
- o La formalisation des rapports mensuels et annuels du délégataire
- Un avenant n°4 a été signé le 25 novembre 2013 concernant :
- o La modification de la consistance de l'offre de transport sur le réseau TAN (urbaine et périurbaine) pour la période septembre 2010 – août 2013 ;
- o L'intégration de l'incidence de l'évolution du contexte socio-économique général pour l'agglomération niortaise sur les perspectives de progression du trafic du réseau de transport urbain pour la période 2013-2016 ;
- o L'adaptation en conséquence du contrat de sous-traitance liant la SEMTAN au Groupe TRANSDEV et constituant l'annexe n°16 à la convention de DSP ;
- o La modification du mécanisme financier s'appliquant aux services TAD et TPMR ;
- o La modification du Plan Pluriannuel d'Investissements ;
- o L'individualisation des services RPI hors cadre de la DSP ;
- o L'engagement sur les actions à mettre en place en cas d'obtention du CICE ;
- o La prévision d'une contribution complémentaire afin de compenser les effets de l'augmentation de TVA à compter de janvier 2014 ;
- o La prise en compte de la création d'un titre d'abonnement mensuel en faveur des demandeurs d'emploi ;
- o La modification en conséquence du compte d'exploitation prévisionnel et des montants annuels de contribution financière forfaitaire pour la période du 1er septembre 2010 au 31 août 2016.

2) DOMAINE COMMERCIAL-MARKETING

Les efforts principaux ont été consacrés à la promotion du réseau de la CAN impliquant :

- La tenue de stands dans les communes, les entreprises, et établissements scolaires de la CAN,
- L'opération CM2 (28 écoles) permettant aux élèves avant leur entrée en 6ème de les rassurer, de leur apprendre à circuler sur le réseau, de les sensibiliser au respect du personnel et du matériel,
- La promotion de la ligne Maraîchine aux Halles de Niort avec des offres de tickets d'essai et des partenariats avec les embarcadères, les loueurs de vélos et des restaurants,
- La poursuite de l'offre découverte pour les salariés n'ayant jamais acheté d'abonnement,
- Le stand à la foire exposition de Niort et aux halles de Niort (semaine de la mobilité et semaine du développement durable),
- La conception d'une campagne de communication « Econobussez » : Prenez le bus et faites des économies ! Affichage arrière bus, spot radio diffusé sur France Bleu Poitou Charentes
- L'opération de géomarketing avec la distribution d'une pochette cadeau dans les boîtes aux lettres avec le plan du réseau, les fiches horaires, le ticket d'essai et accompagné.
- La mise en place de la ligne NocTAN'bus à partir du 06 septembre 2013, ligne de soirée qui circule tous les vendredis et samedis soir jusqu'à 22h30 ; la promotion de la ligne avec la création d'une fiche horaire personnalisée, l'habillage des véhicules dédiés à cette ligne.
- L'organisation d'une enquête satisfaction auprès de 600 clients sur 4 jours sur l'ensemble du réseau.

3) FORMATION

- 2 jours de Formation Continue Obligatoire (FCO) de la formatrice-coordinatrice en 1 session
- Poursuite des FCO de 10 sessions d'une semaine pour 4 conducteurs chacune
- Formation « Gestion des Conflits » concernant 10 salariés
- 3 sessions de 1 journée pour actualisation « Sauveteur Secouriste du Travail » concernant 24 salariés
- 2 sessions de 3 jours pour « Autorisation Chariot Elevateur » CACES concernant 2 salariés
- 2 sessions de 2 jours pour une formation juridique et social concernant 1 salarié
- 1 session de 3 jours pour une formation CHSCT concernant 1 salarié
- 1 session de 2 jours pour une formation « agrément contrôle d'identité » concernant 1 salarié

4) VIE DU RESEAU

Aucun incident majeur n'a été relevé en 2013 sur le réseau.

5) RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats sont analysés dans le compte de résultat et font ressortir les éléments suivants (incluant l'effet CICE d'un montant de 174 430 €) :

- des produits d'exploitation de 14 136 544 €
- des charges d'exploitation de 14 141 848 €
- un résultat d'exploitation de - 5 304 €
- un résultat financier de 25 638 €
- un résultat courant avant impôt de 20 334 €
- un résultat exceptionnel de 34 113 €
- un résultat comptable après impôt de 54 447 € (cf. annexe 1)

6) BILAN

Il fait ressortir :

- A L'ACTIF :
 - o Un actif net immobilisé de 33 392 €
 - o Et un actif net circulant de 3 944 081 €
- AU PASSIF :
 - o Un total de capitaux propres de 331 085 €
 - o Une provision pour risques et charges de 123 371 €
 - o Des dettes de 3 523 017 €

Total du bilan : 3 977 474 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport annuel 2013 des mandataires de la Communauté d'Agglomération de Niort au sein de la SEMTAN.

Jérôme BALOGE

Accusé de réception en préfecture
Président
09-2009-17-20141215-c25-12-2014-DE
Date de télétransmission : 23/12/2014
Date de réception préfecture : 23/12/2014

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c25-12-2014-DE
Date de télétransmission : 23/12/2014
Date de réception préfecture : 23/12/2014